



## Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Distr. général  
17 février 2023  
Français  
Original : anglais

### Comité des droits de l'homme

#### Décision adoptée par le Comité au titre du Protocole facultatif, concernant la communication n° 2178/2012<sup>\*,\*\*</sup>

<i>Communication soumise par :</i>	L. V.
<i>Victime(s) présumée(s) :</i>	L'auteur(e)
<i>État partie :</i>	Bélarus
<i>Date de la communication :</i>	9 juillet 2007 (date de la lettre initiale)
<i>Question(s) de fond :</i>	Liberté d'expression

Le 25 mars 2021, le Comité, ayant perdu tout contact avec l'auteur(e), a décidé de mettre fin à l'examen de la communication n° 2178/2012.

\* Adoptée par le Comité à sa 131<sup>e</sup> session (1<sup>er</sup>-26 mars 2021).

\*\* Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Tania María Abdo Rocholl, Wafaa Ashraf Moharram Bassim, Yadh Ben Achour, Arif Bulkan, Mahjoub El Haiba, Furuya Shuichi, Carlos Gómez Martínez, Marcia V. J. Kran, Duncan Laki Muhumuza, Photini Pazartzis, Hernán Quezada Cabrera, Vasilka Sancin, José Manuel Santos Pais, Soh Changrok, Kobayyah Tchamdja Kpatcha, Hélène Tigroudja, Imeru Tamerat Yigezu et Gentian Zyberi.

